



COMMUNE DE  
**CAMBRONNE-LES-CLERMONT**

60290

Téléphone : 03 44 73 00 06

Télécopie : 03 44 73 40 26

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT  
CANTON DE MOUY

Courriel : [mairie.cambronne-les-clermont@wanadoo.fr](mailto:mairie.cambronne-les-clermont@wanadoo.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**  
**ARRETE MUNICIPAL N°004/2021 DU 13/01/2021**

**OBJET** : Arrêté de circulation pendant la durée des travaux à Ars Hameau de Cambronne les Clermont

**Monsieur Christophe GATTÉ, Maire de la commune de Cambronne les Clermont,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande du Conseil Départemental de l'Oise, en date du 12/01/2021 qui souhaite réaliser des travaux de busage, en occupant temporairement le domaine public à Ars Hameau de Cambronne les Clermont.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux,

**ARRETE**

**Article 1 :** Du 25 janvier 2021 jusqu'à la fin des travaux de 8h00 à 18h00, le Conseil départemental de l'Oise est autorisé à réaliser des travaux de busage, à mettre en place une déviation au niveau du « Tourne à gauche » à Ars Hameau de Cambronne les Clermont.

**Article 2 :** Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- Route barrée sauf pour les véhicules de secours
- stationnement : interdiction de stationnement (véhicules légers et poids lourds)
- interdiction de dépasser (véhicules légers et poids lourds)
- vitesse : limitation à 30 km/h dans la zone des travaux

**Article 3 :** La signalisation sera mise en place par le Conseil Départemental de l'Oise exécutant les travaux.

**Article 4 :** Le Conseil Départemental de l'Oise est occupant temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

**Article 5 :** Les agents de l'autorité sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre municipal des arrêtés du Maire, affiché et dont ampliation sera transmise à :

- Le Conseil Départemental de l'Oise,
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Liancourt
- M. le Chef de Corps des Services d'incendie et de Secours de Liancourt
- M. Le Maire

Fait à Cambronne-les-Clermont, le 13 janvier 2021

**Le Maire**

**Christophe GATTÉ**

